



Lutte contre l'habitat indigne
Réseau technique régional PACA



**Le Réseau technique régional PACA
de lutte contre l'habitat indigne en 2005**

**La création d'un réseau technique régional en
PACA :
pour quels objectifs ?**

Contact : **CETE Méditerranée - Réseau
technique régional PACA de LHI
jean-bernard Brulet - BP 37000 / 13791 Aix-en-
Provence cedex 3**

*Urbaniste OPQU, animateur-coordonnateur du
Réseau
Jean-bernard.brulet@equipement.gouv.fr*

C'est pour répondre à la mise en place de la politique prioritaire de l'Etat en région, que s'est créé en janvier 2005 à l'initiative du CETE Méditerranée et de la DRE PACA, de la DDE du Var et de la DDASS des Bouches du Rhône, le premier réseau régional de lutte contre l'habitat indigne à l'échelle nationale.

Celui-ci s'est fixé comme objectifs prioritaires :

-la mise en réseau des services de l'Etat, des collectivités territoriales, des opérateurs, des associations et des autres acteurs engagés dans la lutte contre l'habitat indigne, à travers l'organisation de journées d'étude et d'échange,

-l'organisation de rencontres professionnelles,

-la capitalisation de méthodes et d'expériences,

-la participation à des expertises, des missions de conseil, et des formations ou actions de compagnonnage,

-l'aide à la décision des maîtres d'ouvrage en matière de programmation d'études et missions spécifiques liées à la lutte contre l'habitat indigne (LHI)

-en tant que de besoin, la participation à des groupes de travail d'études

- le suivi de l'activité de lutte contre l'habitat indigne LHI en PACA et le retour de bilans aux partenaires et au Pôle national,
- l'organisation de plan de formation à l'échelle régionale en collaboration étroite avec les organismes de formation et de qualification compétents,
- l'animation de groupes de travail sur le thème de la LHI,
- la diffusion d'informations,
- la publication d'articles,
- ...

Plus généralement, il s'agit pour le réseau de réunir et dynamiser le milieu institutionnel et professionnel en région PACA, afin de favoriser une culture commune et la réalisation d'actions collectives pour lutter contre l'habitat indigne, contre le déni au droit au logement, contre les situations de « mal logement » portant atteinte à la dignité humaine ; car les situations d'habitat indigne révèlent en effet, outre des problèmes de santé publique, des problèmes sociaux et souvent, d'exclusion par le logement.

Les actions réalisées ou engagées en 2005

Lancement d'un diagnostic préalable à la mise en place du réseau réalisé auprès des DDE.

Celui-ci a permis d'effectuer au début de l'été 2005, une première approche de la situation en Paca, en terme d'enjeux, démarches contractuelles, personnes ressources, opérations existantes ou en projet, moyens mis en place principalement au sein des DDE pour répondre au programme national de lutte contre l'habitat indigne, et évaluation des besoins des services de l'Etat pour une action plus efficace.

Parallèlement, une enquête de la DGUHC et de la DGS était menée auprès des DDE et DDASS à l'échelon national.

Mise en place d'un comité de pilotage

La mission du Comité de pilotage chargé de suivre l'activité du réseau, porte sur la programmation et le suivi des actions, et, pour certains de ses membres, le pilotage d'actions particulières.

Journée d'échanges interprofessionnelles, interrégionales, et visites d'opérations

Dans le cadre des réseaux techniques régionaux « Lutte contre l'habitat indigne » et « Accueil et Habitat des Gens du voyage » qu'il anime, le CETE Méditerranée a organisé des Journées d'études les 6 et 7 juin à Perpignan et Elne, destinés aux décideurs et autres acteurs concernés.

Les exposés des maires et techniciens municipaux et agents de l'Etat en charge des opérations, ont permis des échanges entre élus et techniciens des différentes régions de PACA et Languedoc-Roussillon sur des problématiques parfois communes dans des contextes locaux différents. Des exposés de professionnels, la visite d'opérations, ainsi que la rencontre d'habitants, a complété le programme de ces journées à rééditer suite à la satisfaction générale des participants.

Localisation en PACA des centres anciens des villes moyennes rencontrant des situations d'insalubrité et de précarisation de populations.

Une enquête rapide a été réalisée auprès des DDE de la région PACA par le secrétariat du Réseau régional, à la demande du Pôle national de LHI.

Action de formation coordonnée à l'échelle régionale:

L'analyse de la situation en région PACA, a démontré que la prise en compte du problème de l'habitat indigne par les différents acteurs était d'un niveau très différent selon les territoires. Globalisée à

l'échelle d'un département ou très ponctuelle à travers une ou plusieurs opérations, les moyens d'agir restent en deçà des enjeux et des ambitions affichées, et ce, malgré des énergies déployées à l'échelon local.

Les besoins exprimés par les personnes concernées pour ce qui est de la formation en général, de la formation-action en particulier, a montré la nécessité d'engager rapidement une réflexion sur ce sujet. La chaîne des intervenants outre les agents de l'Etat étant longue, et les besoins de sensibilisation, d'information et de formation ayant été constatés, il est apparu nécessaire de réfléchir à une action prioritaire qui concernerait l'ensemble des acteurs de la lutte contre l'habitat indigne sur l'ensemble de la région Paca dans une démarche qui s'inscrit aujourd'hui dans l'urgence.

C'est ainsi qu'est née l'idée d'associer les principaux organismes « ressources » et centres de formations de la région autour d'une action commune de formation-action innovante et coordonnée de politique publique.

Associée à une autre action traitant quant à elle de l'information et de la communication, les objectifs généraux de cette action doivent permettre :

- d'investir un champ prioritaire de politique publique dans un souci d'action territoriale (la région), coordonnée (partenariale), globalisante (au sens des réponses à apporter : thèmes traités et publics visés),
- de donner un signal local fort en faveur de cette politique à travers la mobilisation de tous les acteurs concernés et la construction d'un partenariat effectif,
- d'apporter des moyens de connaissance, de méthodes de travail et d'action aux agents de l'Etat directement concernés (Préfectures, DDASS, DDE,...), mais également aux autres intervenants (SCHS, élus, travailleurs sociaux, milieu associatif, professionnels,...),
- de mettre à disposition des intervenants de l'H.I. dans un temps relativement court, un cycle de formation « à la carte »,
- de rendre compte de l'importance du phénomène d'H.I. à l'échelon régional, auprès des publics professionnels ou non, avertis ou non,
- de rationaliser la mobilisation de compétences,
- pour certains organismes, de favoriser une mise en réseau élargie en créant des habitudes et méthodes de travail communes allant au delà de la seule action d'éradication de l'habitat indigne,
- ...

C'est pourquoi, afin d'avoir la plus large couverture possible en matière de formation que ce soit au niveau territorial, ou encore des différents publics concernés (services de l'Etat et des Collectivités Territoriales, organismes et professionnels intervenant dans la LHI) mais aussi en ce qui concerne les collectivités territoriales, les organismes et les professionnels intervenant en faveur de la LHI,...) le Réseau technique régional a réuni dès le début 2005, les compétences des sept organismes régionaux de formation et de qualification ci-après, afin de conduire des actions coordonnées de sensibilisation – formation - compagnonnage :

- Centre national de formation de la fonction publique territoriale (**CNFPT PACA**),
- Réseau des **ADIL** en PACA représenté par l'ADIL des Bouches du Rhône,
- Centre interrégional de formation professionnel (**CIFP** d'Aix-en-provence) dont la zone de compétence couvre les régions PACA, LR et Corse,
- Centre de ressources régional Politique de la Ville (**CRPV** Paca),
- Cellule régionale de formation continue (**CEREFOC**) des personnels de santé PACA (DRASS, DDASS),
- Délégation interdépartementale à la formation (**DIF**-Préfecture de région PACA), organisme de formation interministérielle déconcentrée,
- Institut régional d'administration (**IRA** de Bastia) dont la zone d'action couvre les régions Corse, PACA, LR, Midi-Pyrénées, Aquitaine.

Ainsi 2006 sera l'année de mise en place d'une action de formation sur l'ensemble de la région PACA. D'autres actions ponctuelles de formation et de qualification pourront aussi être mises en œuvre, en fonction des besoins identifiés.

Journée d'information et d'échanges organisée le 16 novembre 2005 à Forcalquier sur le thème : « *Requalification de l'habitat ancien : entre urgence sociale et développement* ».

Placée sous l'égide du préfet de la région PACA, co-présidée par le préfet du département des Alpes de Haute-Provence, de la présidente du Pôle national de lutte contre l'habitat indigne, et du Maire de Forcalquier, vice-président du Conseil Régional PACA, cette journée avait pour objectif d'informer, sensibiliser et permettre des échanges entre élus, services de l'Etat, services des collectivités territoriales, organismes et professionnels intervenant dans le domaine de la politique sociale du logement et de l'habitat, de la politique de la ville et du renouvellement urbain.

C'était aussi l'occasion pour le Réseau régional d'officialiser son existence à travers son action récente mais effective, de faire connaître ses objectifs, missions, et partenaires, notamment ceux liés à l'activité de formation, et préfigurer le programme d'actions 2006 plus particulièrement avec le lancement d'un cycle de formation et d'actions spécifiques à conduire en région Paca.

Le programme de cette réunion qui a rassemblé environ 200 personnes avec une forte représentation des collectivités territoriales (44% d'élus et techniciens), cibles privilégiées, services de l'Etat (24%), et « autres » (organismes HLM, représentant d'organismes professionnels, milieu associatif, professionnels indépendants, étudiants, ...: 24%), a porté sur les thématiques suivantes :

- la lutte contre l'habitat indigne (LHI) dans les politiques publiques
- les grands enjeux techniques, économiques et sociaux de la requalification de l'habitat ancien à travers la résorption de l'habitat insalubre
- l'état des lieux en PACA et les outils de repérage du parc privé dégradé
- l'habitat indigne en matière de santé et d'environnement
- la LHI dans les démarches locales de contractualisation
- la présentation d'expériences en région PACA
- la présentation des organismes de formation régionaux et les perspectives d'actions du Réseau technique régional PACA pour 2006.

Sont intervenus notamment : des représentants du Pôle National de Lutte contre l'Habitat Indigne, du ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du logement, du ministère de l'Equipement, de la Région PACA, de la direction technique de l'ANAH, de l'ANAH PACA-LR, de la DRE PACA, de la DDASS des Bouches-du-Rhône, de la DDE du Var et de la DDE des Alpes-de-Haute-Provence, des associations d'insertion API Provence et AMPIL. Les maires de Forcalquier et de Le Muy sont également intervenus au cours de cette journée afin de présenter les opérations de requalification urbaine de leur centre ancien respectif.

Evaluation des besoins des acteurs régionaux en matière de formation-action

La journée organisée à Forcalquier le 16 novembre 2005, a été aussi l'occasion d'évaluer les besoins des participants en ce qui concerne leur formation et qualification pour lutter contre l'habitat indigne. Une fiche d'évaluation de la journée et des besoins pour traiter l'HI a donc été distribuée à cette occasion.

La synthèse de cette évaluation a permis de projeter une action régionale de formation et des actions d'accompagnement pour l'année 2006 en ciblant la demande et les besoins latents à partir : des services, des métiers, des fonctions, des territoires et des thèmes à aborder.

Réalisation d'un annuaire des organismes et personnes ressources dans le domaine de la LHI .

Permettant les échanges entre acteurs de la LHI et de repérer rapidement les organismes et personnes ressources par territoire, cet « outil » en cours de constitution devra pouvoir être largement diffusé et des mises à jour effectuées.

Mise en œuvre d'un outil d'information - communication (en cours).

La mise au point d'un outil d'information et de communication destiné aux professionnels est apparue essentielle pour améliorer le niveau de mobilisation et d'implication sur les champs de l'habitat indigne. Le CETE Méditerranée étudie avec son service SII les conditions de création d'un site internet exclusivement consacré au domaine de la LHI.

Le temps consacré à l'activité de gestionnaire et administrateur d'un site est important et peut déterminer les conditions de création d'un tel outil.

Dans l'attente d'une réponse plus adaptée aux besoins des partenaires et acteurs de la LHI, un certain nombre de sites existants pourraient, sans consommation excessive de temps, héberger une page « *lutte contre l'habitat indigne* » (sites potentiels partenaires : CETE, DRE Paca, CNFPT, CRPV, ADIL,...) ; cette page serait conçue sur le même modèle et facilement identifiable.

L'ensemble de l'information « basique » sur la LHI (textes, séminaires, colloques, formation, bibliographie, fiches d'expériences validées par le pôle national, etc...) serait dirigée par courriel vers le secrétariat du Réseau avec une fréquence à définir (bi-hebdomadaire ou mensuelle par exemple), secrétariat qui composerait la page et la réexpédierait aux webmasters des sites hébergeurs pour maquettage définitif et diffusion.

Diffusion d'informations aux partenaires sur la LHI

L'activité du réseau passe naturellement par la diffusion d'informations à ses partenaires, mais également à l'ensemble des acteurs de la LHI. Celle-ci, qu'elle concerne la réglementation, les manifestations et formations projetées, les opérations en cours ou à venir, ou encore les actions innovantes, est limitée pour l'instant à quelques uns d'entre eux dans l'attente de la mise au point d'une action spécifique mieux organisée en lien notamment avec le Pôle national et la construction d'un site internet régional ad hoc.

Missions confiées par le Pôle national de LHI dans le cadre de l'activité du Réseau.

Trois missions ont été confiées au CETE Méditerranée fin 2005 par le Pôle national, dans le cadre de l'activité du Réseau :

- 1/définition d'éléments méthodologique en vue de créer des réseaux locaux de LHI (en cours)
- 2/évaluation d'outils de repérage des logements indignes existants (en cours)
- 3/remontées d'informations et d'expériences en région Paca (action sur l'année 2006 en lien avec la DDE du Var (Rémi Sibertin-Blanc)

Missions confiées par la DRE de PACA dans le cadre de l'activité du réseau.

Outre le financement de la DRE Paca sur crédits spécifiques DAP/CETE concernant l'activité d'animation du Réseau conduite par le CETE Méditerranée pour l'année 2005, et en partie pour 2006, la DRE Paca a lancé deux missions à la fin 2005 animées par le Réseau :

-l'une conduite par le CERFISE/Marseille chargé d'élaborer la synthèse-problématique de la journée d'information et d'échanges du 16 novembre 2005 à Forcalquier (cf. action ci-avant),

-l'autre pilotée par le CETE Méditerranée portant sur l'état des lieux de la LHI en région PACA et les moyens de repérage pour caractériser ces situations.

Les projets et pistes d'actions pour 2006-2007

1/Poursuite des actions engagées fin 2005 :

Si, le premier semestre 2005 a permis de mettre en place les moyens de fonctionnement du réseau (financement pour l'animation, comité de pilotage, premier état des lieux et enjeux régionaux, objectifs d'actions prioritaires), le second semestre a permis, quant à lui, d'engager les premières actions dont certaines d'entre elles verront un prolongement en 2006 :

- annuaire des organismes et personnes ressources et diffusion,
- diffusion d'articles et dossiers (cahiers de l'ANAH par exemple)
- mise en place d'un outil d'information et de communication entre partenaires et acteurs de la LHI et poursuite de la réflexion sur la création d'un site internet,

- missions d'études pour le Pôle national,
- missions d'études pour la DRE PACA (état des lieux, bilan-diagnostic, moyens de repérage, synthèse problématique journée du 16 novembre 2005, ...)
- ...

S'ajouteront à celles-ci, de nouvelles actions définies par le comité de pilotage réuni en février 2006.

2/Action de formation et de qualification à l'échelle régionale

Le mois de février 2006 aura pour objet de bâtir un programme d'actions prioritaires pour 2006-2007. La première réunion programmée le 15 février 2006 avec l'ensemble des partenaires, permettra la mise au point de l'action de formation - qualification régionale projetée en 2006.

Des thèmes privilégiés issus de l'analyse des besoins des DDE d'une part, et, d'autre part, des propositions faites par les élus, services des collectivités territoriales et de l'Etat, professionnels de l'habitat et de la santé, étudiants, seront proposés et discutés à l'occasion de cette réunion inter-partenaire.

3/Recherche de nouveaux partenaires pour de nouvelles actions de formation

Quatre nouveaux partenaires ont rejoint le comité de pilotage du Réseau dès janvier 2006 : le Conseil Régional, la FNARS, L'ARO-HLM, puis "La Fondation Abbé Pierre".

Un élargissement du réseau à des partenaires associés sera également recherché.

Ainsi, des contacts seront pris avec des représentants d'organismes professionnels et des écoles de formation professionnelle dans les domaines techniques et social de l'habitat, du social, de la santé, de l'urbanisme et de l'architecture, afin d'élargir le champ d'intervention des organismes de formation partenaires du réseau et répondre plus largement aux besoins de formation de l'ensemble des acteurs.

4/Organisation de journées professionnelles inter-partenariales d'échanges et de travail.

Il s'agira pour les membres du réseau de poursuivre et favoriser les rencontres et les échanges entre les acteurs de la LHI demandeurs de telles journées techniques.

Outre la programmation d'une seconde journée de rencontres au deuxième trimestre 2006 faisant suite à la journée de Forcalquier, d'autres séminaires plus ciblés seront également définis en fonction des besoins identifiés des services de l'Etat, des collectivités territoriales, des professionnels intéressés et du milieu associatif.

5/Réponses à apporter en matière d'expertise, d'audit, d'aide à la décision des maîtres d'ouvrage publics.

Le CETE Méditerranée a été sollicité par la DDE de Guadeloupe, pour une mission d'audit à effectuer au cours du premier semestre 2006, sur le fonctionnement des opérations de RHI.

Afin de répondre à cette demande, le CETE compte mobiliser l'expertise du Réseau régional pour l'accompagner dans cette mission. Le Réseau peut être sollicité pour aider à monter des réseaux de professionnels et d'acteurs locaux dans le domaine de la LHI.

Aussi, il est amené à apporter des réponses, en tant que de besoin, aux questions techniques, méthodologiques et réglementaires, aux services institutionnels et organismes concernés qui en feraient la demande. Le réseau peut être amené à déléguer un ou plusieurs de ses experts afin de conseiller un maître d'ouvrage dans l'élaboration d'une démarche de projet.

6/Veille technique et réglementaire

De plus en plus d'organismes et services sollicitent le Réseau régional pour obtenir conseils, références d'expériences, ou simples informations dans le cadre de leur projet ou opération. Cette mission sera poursuivie en 2006.